



TYOLOGIE 10

// SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE

DURÉE : 136H

- 11.2.2 formation de base
- 11.2.3.1 (IFPBC) inspection filtrage des personnes, bagages cabine, et articles transportés
- 11.2.3.1 (IFBS) inspection filtrage des bagages de soute
- 11.2.3.2 inspection / filtrage du fret et du courrier
- 11.2.3.3 inspection filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport
- 11.2.3.4 inspection des véhicules
- 11.2.3.5 contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille

Public concerné	agents de sûreté
Durée	136 heures
Lieu	en centre de formation
Encadrement	formateur certifié par la DGAC
Dispositif de suivi	feuille de présence signée chaque jour et attestation en fin de formation
Validation	- tests de progression et exercices sur supports approuvés - délivrance d'une attestation individuelle de formation - validité DGAC : formation périodique par semestre calendaire

DÉROULEMENT DU PROGRAMME

THÉORIE ET PRATIQUE HORS ÉQUIPEMENT

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance du cadre juridique pour la sûreté de l'aviation civile
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation civile, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaissance des procédures de contrôle d'accès
- Connaissance des systèmes de titres de circulation aéroportuaires
- Connaissance des procédures de contrôle des personnes et des circonstances dans lesquelles les personnes doivent être signalées ou invitées à justifier de leur identité
- Connaissance des procédures de notification
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
- Connaissance de la façon dont le comportement humain et les réactions peuvent affecter les performances en matière de sûreté
- Capacité à communiquer avec clarté et assurance
- Aptitude à réagir de manière appropriée en cas de détection d'articles prohibés
- Capacités relationnelles, en particulier pour faire face aux différences culturelles et aux passagers susceptibles de causer des troubles
- Compréhension de la configuration du point d'inspection/de filtrage et du processus d'inspection/de filtrage
- Connaissance des autorisations, y compris des titres de

circulation et des laissez-passer de véhicules donnant accès aux zones côté piste et capacité à identifier ces autorisations

- Connaissance des capacités et des limites des équipements de sûreté ou des méthodes d'inspection/de filtrage utilisés
- Connaissance des moyens de dissimulation d'articles prohibés
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation, notamment des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté dans la chaîne d'approvisionnement
- Connaissance des prescriptions légales applicables
- Connaissance des prescriptions légales en matière de contrôle d'accès, notamment des exemptions et des procédures spéciales de sûreté
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence
- Connaissance des techniques de fouille manuelle
- Connaissances des motifs d'exemptions de l'inspection/du filtrage et des procédures spéciales de sûreté.

THÉORIE ÉQUIPEMENT

- Connaître les spécifications et principes de fonctionnement et de détection des équipements suivants : RX, EDS simple vue / multi vues / EDS vue en coupe / 3D / détecteurs de trace d'explosifs / détecteurs de métaux.

IMAGERIE ET PRATIQUE ÉQUIPEMENT

- Entraînement à la reconnaissance des articles prohibés
- Utilisation individuelle du simulateur d'imagerie radioscopique
- Interprétation des résultats obtenus via l'interface de révision
- Utilisation des différentes fonctions du traitement de l'image
- Visualisation des différentes catégories d'article prohibé et non prohibé.



Authorised Training Center



2016



IATA PREMIER CIRCLE MEMBER



ICAO

TRAINAIR PLUS

FULL MEMBER

cmaciv.com